



RENAULT

Usine du MANS



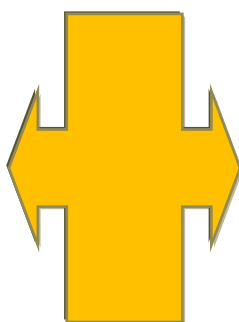
Le 30 novembre 2015

Compte-Rendu du CE du 25/11/15

1899

C'est le nombre de salariés CDI en activité que compte notre établissement à fin novembre 2015.

A ce chiffre, il faut additionner **93** apprentis et **3** contrats pro.



INTERIMAIRES

Pour le mois de décembre 2015, voici les prévisions d'emploi du personnel intérimaire.

- Semaine 49 : **391** intérimaires
- Semaine 50 : **387** intérimaires
- Semaine 51 : **235** intérimaires
- Semaine 52 : **40** intérimaires
- Semaine 53 : **8** intérimaires

MINUTE DE SILENCE



Lundi 16 Novembre 2016, une minute de silence nationale était organisée à 12h pour s'indigner et se recueillir après les tragiques attentats de Paris.

A ce sujet, les élus CGT au CE ont souhaité interpellier la direction sur le fait que dans certains secteurs de l'usine, les installations de production ont continué à fonctionner avec les bruits qui vont avec, ou encore parce que des salariés ont dû passer la minute à arrêter les installations sans pouvoir se recueillir.

Question : Pourquoi la direction n'a-t-elle pas organisé les arrêts de production en amont pour que chaque salarié de l'usine puisse être en capacité de respecter la minute de silence ?

Réponse direction : Un mail a été envoyé aux managers pour qu'ils s'organisent au mieux, après il est vrai que le respect de la minute de silence est plus facile à observer dans les bureaux que dans les ateliers.

Commentaire CGT : Dans pareil cas, une organisation claire de la direction aurait été souhaitable pour marquer la solennité de l'hommage au sein de l'établissement RENAULT LE MANS.



L'intéressement et la loi Macron

Le plan d'épargne entreprise (PEE) permet aux salariés de se constituer une épargne sous la forme d'un portefeuille de valeurs mobilières, avec l'aide de leur entreprise. Bloquées pendant 5 ans minimum, les sommes détenues proviennent des versements volontaires des salariés et de l'abondement de l'entreprise. Le PEE peut également être alimenté par l'intéressement et la participation.

Depuis la mise en place de la loi Macron, les sommes de l'intéressement seront désormais placées sur le plan d'épargne entreprise (PEE), et non plus versées directement au salarié, lorsqu'un tel plan existe dans l'entreprise comme chez Renault.

Cette mesure, applicable aux droits à intéressement attribués à partir du 1er janvier 2016, accorde toutefois un "droit de rétractation au salarié", pour les droits à intéressement attribués entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

Durant cette période, et après avoir été informé du blocage de ses avoirs, le salarié disposera de trois mois pour faire valoir son droit de rétractation. Il pourra demander le déblocage exceptionnel de son intéressement placé par défaut sur son PEE.

Après le comité d'établissement du 25 novembre, la direction n'est pas en mesure de fournir une organisation adéquate et souligne que cela se fera au niveau central de l'entreprise et qu'il faudrait attendre le début d'année 2016.

Au lieu de stopper la précarisation de l'emploi et d'inciter les employeurs à augmenter les salaires, la loi dite « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » a réformé les différents dispositifs de l'épargne salariale pour les rendre plus attractifs pour les entreprises.

Chez Renault France ce sont entre 1 et 4% des salariés du 1^{er} collège qui placent les sommes de l'intéressement dans le PEE, et il apparaît clairement que ce n'est pas ceux qui sont aux manivelles qui profitent de ce système. Cela démontre plus que jamais que les salariés doivent prendre conscience, que leur intervention est primordiale, lorsque de telle loi sont promulguées, et que sans cela le dictat du MEDEF soutenu par le gouvernement et du capitalisme libéral nous sera toujours imposé.

Affectation :

Si le doute planait encore sur l'affectation de l'essieu B02E au département 81, ce n'est plus le cas ! La fabrication de cet essieu destiné au nouveau véhicule NISSAN Micra sera bel et bien affectée au Mans.

Une bonne nouvelle pour l'activité !



Ambivalence sur la réduction des gaz à effets de serre...

Interrogé par les élus CGT sur la priorité ou non des enjeux environnementaux dans le cadre d'une affectation de production, le directeur nous a fourni une réponse peu convaincante.

« Les critères à prendre en compte pour l'affectation d'une fabrication sont nombreux. Quant à savoir si le niveau de l'impact environnemental est un élément pris en compte je ne peux pas vous répondre précisément ».

« Ceci étant, le trajet entre la Turquie et Le Mans est le même qu'entre Le Mans et la Turquie... aussi je vous rappelle que 25% de l'activité de notre usine part à l'export, donc si vous souhaitez diminuer les gaz à effets de serres liés aux transports de nos fabrications, nous pouvons aussi abandonner ces activités ! ».

Chacun appréciera la finesse de cette réponse. Cependant, nous pouvons au moins en déduire qu'en mode compétitivité, la protection de l'Humain comme de la Nature compte peu !

CALENDRIER FIN D'ANNEE

Comme vous pourrez le lire plus en détails sur le MEDIA Direction N°32, la direction nous a présenté l'arrêt de fin d'année avec positionnement de KTC et de la 5^{ème} semaine.

Du fait des différents besoins en fonction des clients, l'organisation de cette fin d'année 2015 n'a presque plus rien de commun d'un secteur à l'autre.

Face à une présentation hétéroclite et variable au conditionnel (pannes, etc.), les élus CGT n'ont pas pris part au vote pour la consultation sur ce sujet.

Après la compétitivité... l'hyper-compétitivité

Nous connaissons désormais les résultats de la compétitivité. Pour Carlos Ghosn, les résultats financiers de l'entreprise lui permettent d'assurer sa fortune. Les autres dirigeants de l'entreprise ont vu leur salaire largement augmenté. Les actionnaires, pour lesquels Carlos Ghosn travaille, ont aussi toutes les raisons d'être satisfaits. Depuis 2005, ils ont empoché 4,67 milliards de dividendes et la valeur boursière de leurs actions a explosé.

En 10 ans, la gamme Renault a perdu plus de 700 000 ventes en France et en Europe et plus de 150 000 ventes à l'international. La gamme Dacia est passée de 145 000 ventes en 2005 à 1 142 000 en 2014.

Les effectifs de Renault SAS, toutes catégories confondues, ont baissé de 37% en 10 ans seulement. La précarité a explosé. Le pouvoir d'achat n'a pas cessé de reculer. Les conditions de travail se sont fortement dégradées.

Et maintenant l'hyper compétitivité ! La direction nous a présenté son plan au dernier comité d'établissement pour l'usine du Mans.

Donc pour elle, il s'agit de mettre en œuvre un plan destiné à combler les écarts avec les meilleurs concurrents. Pour notre site, l'enjeu est de disposer de moyens

supplémentaires afin d'obtenir les affectations de futurs modèles. Des robots collaboratifs apparaîtront sur les postes de travail dans l'usine ainsi que des caméras, etc...

Cette amélioration de la compétitivité va forcément passer, hélas, par des diminutions continues des effectifs ! Le nombre de salariés des usines tricolores du constructeur au losange devrait encore diminuer. Les usines ont diminué de taille sur dix ans, c'est indéniable. Douai a ainsi perdu un tiers de ses salariés, Flins la moitié.

Mais, plus petites, ces usines sont aujourd'hui mieux occupées qu'en 2008-2009 au moment de la crise. "Nous sommes à un taux de saturation de 80% en Europe et on arrivera à 85% en 2016", assure Jose Vicente de Los Mozos directeur des Fabrications et de la Logistique du groupe Renault.

Cela démontre dans cette période très troublée et de recueillement, **qu'il n'y a pas de trêve dans les attaques contre le monde du travail.**

Plus que jamais la CGT poursuivra les initiatives et mobilisations dans les entreprises permettant aux salariés de se faire entendre, pour peser face au chantage à l'emploi et au recul social.

Inégalité de Traitement !

Les élus CGT sont intervenus au sujet de la réunion CARSAT qui devait se tenir au sein de notre établissement le 26/11/15. Cette fois-ci les salariés nés en 1959 pouvaient s'y rendre pour obtenir des renseignements sur leur droit à la retraite.

Pour les 2 premières réunions qui s'étaient tenues également sur notre site, la direction avait accordé aux salariés concernés le droit d'y participer sur leur temps de travail. Cette fois-ci la direction a décidé arbitrairement que cette mesure n'avait plus lieu d'être et que les salariés devaient venir sur leur temps personnel ou bien prendre des heures de congés.

Face à notre intervention sur l'inégalité de traitement entre salariés que cela représente, le DRH a cru bon de nous répondre que si cela faisait polémique, la direction pouvait aussi ne plus rien organiser et laisser les salariés entreprendre seuls une démarche de renseignement auprès de la CARSAT.

Tout est dit !



Une information sur la reprise de la Distribution Automatique de l'usine a été faite aux élus à l'occasion de ce comité d'établissement.

Il a donc été annoncé que la société « D'Accueil » reprenait la gestion et l'alimentation des distributeurs de boissons et casse-croûtes à partir du 1^{er} janvier 2016.

De ce fait, l'ensemble du parc des distributeurs sera changé et certaines zones réaménagées. Les boissons dites « sociales » (Menthe/Citron) ne seront plus distribuées via les distributeurs de boissons chaudes mais directement sur les fontaines à eau.

Enfin, les distributeurs pourront fonctionner avec un badge spécifique qui pourra être alimenté par l'intermédiaire d'un monnayeur indépendant.

Nous ne pouvons que souhaiter que cette nouvelle prestation permette une meilleure satisfaction du personnel vis-à-vis de la distribution automatique.

--- Des élus Goûteurs ?!! ...

A l'issue du CE, la direction a proposé à tous les élus une dégustation de la nouvelle gamme de sandwiches et salades qui sera prochainement proposée par D'Accueil. Pour notre part, les élus CGT ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas être privilégiés vis-à-vis des autres salariés de l'usine, et que si une enquête de satisfaction avait à se faire, elle devait être proposée à l'ensemble des utilisateurs de la distribution automatique. Voilà pourquoi nous n'avons pas participé à cette dégustation.